

SOCIÉTÉ | La ruralité peut être une solution à de nombreux problèmes de notre société. Pour y parvenir, il est nécessaire de la renforcer et de la rémunérer pour ce qu'elle apporte à la Nation.

Le Parlement rural français s'est décentralisé à Savines-le-Lac

À peine deux mois après la visite du président de la République venu présenter le plan national Eau, c'était au tour de Dominique Faure, ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales et de la Ruralité, de gagner les rives du lac de Serre-Ponçon à l'invitation du Parlement rural français.

Il fédère au niveau national des associations, des universitaires, chefs d'entreprises et élus de tous bords pour la reconnaissance et le développement des ruralités. Il est animé par l'Association nationale nouvelles ruralités (ANNR) et présidé par le sénateur Bernard Delcros. Les participants étaient accueillis par Victor Bérenguel, maire de la localité, et Marc Beynet, président de l'Association des communes rurales des Hautes-Alpes. Ce dernier situait la place de la ruralité dans le pays : « 33 % de notre population et 88 % de notre territoire. Le temps est donc venu de passer des paroles aux actes, en tenant compte de ce que peuvent apporter les territoires ruraux en partage. »

Deux thèmes majeurs ont été abordés lors de tables rondes suivies d'échanges avec la salle. La première a concerné « l'eau, une nécessaire ressource en partage », sujet où combien d'actualité (voir encadré). La deuxième a mis en lumière « les aménités rurales », nouvelle expression avec laquelle les Français sont invités à se familiariser.

Une solution à de nombreux problèmes

Afin de les y aider, prenons une définition concise de l'aménité : « Ce qui fait qu'une personne ou une chose est agréable », selon l'encyclopédie



Bernard Delcros et Dominique Faure (à droite) étaient accueillis par Victor Bérenguel, maire de Savines-le-Lac, et Joël Giraud, député de la circonscription, ainsi que le sénateur Jean-Michel Arnaud et Chantal Eymeoud, maire d'Embrun.

Quillet. Le monde rural, c'est-à-dire nos campagnes et nos montagnes, fourmille d'aménités ; son espace, son air, sa température, ses habitants. Ce qui fait dire à Éric Lions, président de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes que « la ruralité est une solution à de nombreux problèmes de notre société ». Il se fonde sur « les paysages qui font la richesse de notre département, façonnés par les agriculteurs ; l'agriculture, d'ailleurs, dernier rempart avant le désert ! »

Gérard-François Dumont, professeur à la Sorbonne, donnait sa définition de l'aménité, un territoire agréable à vivre. Distinguant un véritable carré magique : « d'abord l'aménité paysagère. Nous parlons souvent de la nature, mais, ici, nous voyons un paysage aménagé par l'homme. Nos paysages ont été travaillés par les générations précédentes. Puis il y a la dimension patrimoniale, liée à la réalisation humaine : églises, châteaux, etc. avec une extraordinaire diversité. Ensuite, il y a l'identité. Ce peut être

une personnalité, à l'exemple de Colombey-les-Deux-Églises avec le général de Gaulle ; un patrimoine avec Savines-le-Lac. Enfin, la dimension humaine. Les territoires ruraux sont tout le contraire du concept décrit dans 'La foule solitaire', ouvrage du sociologue David Riesman. C'est en milieu rural qu'est enregistré le plus fort taux de participation électorale. Une priorité devrait définir ce qu'est la ruralité. »

Bernard Delcros, sénateur du Cantal et président du Parlement rural,

estimait que « les enjeux de la ruralité dépassent largement la seule ruralité ».

Une légitimité accentuée par Éric Krézel, élu de Haute-Marne ; il interpellait l'assistance et la ministre au premier chef : « pourquoi nos aménités rurales ne sont pas rémunérées ? Nous gérons une très forte majorité des territoires ».

Le Parlement rural français appelle le gouvernement à la mise en œuvre d'un plan d'ampleur en faveur des campagnes afin d'ouvrir des perspectives aux jeunes générations qui souhaitent y bâtir leur vie. Par la reconnaissance et la rémunération des aménités rurales à hauteur de 100 millions d'euros dès 2024.

La ministre déclarait « être votre ambassadrice au niveau du gouvernement ». Relayer les aspirations et les demandes du monde rural doit s'accompagner, selon elle, « d'un socle de politiques publiques au profit de la ruralité et, bien sûr, de moyens de mise en œuvre, et de financements ».

Un communiqué du président du Parlement rural évoquera dans les heures qui suivirent « le plan France Ruralités qui doit impulser une nouvelle politique volontariste et ambitieuse d'aménagement du territoire. Il doit se traduire par un projet de loi débattu avec les élus qui vivent la ruralité au quotidien. Dans une France en mutation qui doit relever les défis de transition écologique, énergétique, de souveraineté alimentaire, de réindustrialisation... les campagnes doivent être entendues car elles sont les solutions. L'attente est forte. Ne ratons pas ce rendez-vous ! ». ■

Maurice Fortoul

L'eau, une nécessaire ressource en partage

Le thème de la première table ronde proposée par le Parlement rural cadrerait parfaitement avec l'environnement proposé aux participants, le lac de Serre-Ponçon.

Qui, manifestement, a entendu les préoccupations exprimées et y a répondu à sa manière. Entre le 26 mai, date de la session décentralisée et le 4 juin, la retenue artificielle a vu sa cote monter de plus de cinq mètres. Elle devrait d'ailleurs atteindre sa cote optimale de 780 ou peu s'en faut début juillet. La ministre des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure, a renouvelé la position du président de la République : « la politique de l'eau doit être coordonnée, mutualisée ». Quand on parle de l'eau, ce sont tous les usages qui sont concernés. Eau potable, eau d'irrigation, eau industrielle...

La représentante de l'Agence de l'eau, partenaire majeur des collectivités qui gèrent les réseaux, centrait son propos sur la pluviométrie qui n'a pas encore retrouvé sa normale en 2023. Précisant que dans les Hautes-Alpes, les bassins du Drac et du Buëch sont déjà déficitaires. Elle rappelait également : « ne croyons pas que l'année 2022 est un épiphénomène ». Joël Giraud, député des Hautes-Alpes et ancien ministre en charge de la ruralité, a constaté l'année dernière

la raréfaction de l'eau sur sa commune, « pourtant véritable château d'eau, contraignant à prendre des restrictions ».

Une feuille de route énumère les priorités à mettre en œuvre : « lutte contre les pollutions urbaines, volume disponible... ou pas, restauration des milieux naturels ou leur préservation, gestion patrimoniale des réseaux ».

Un débat vif est entretenu entre les élus locaux et le gouvernement à propos de la gestion de l'eau. Des maires veulent la conserver alors que la loi prévoit de la confier aux intercommunalités en janvier 2026. La ministre a été prestement sollicitée. « Laissez à la commune le libre choix ! », a lancé Jean-Yves Roux, sénateur bas-alpin. Son alter ego haut-alpin, Jean-Michel Arnaud, rappelait les paroles d'Emmanuel Macron dans la même salle : « la volonté de mettre beaucoup de souplesse et de l'apaisement dans la politique de l'eau ».

Cohésion nationale

Le comité national de l'eau, instance ayant pour mission de donner son avis sur toutes les questions importantes dans le domaine de l'eau, n'a pas manqué de le donner : « quand on habite en amont des grands barrages, la vie est compliquée. On nous demande



Le lac de Serre-Ponçon est bien remonté et devrait atteindre sa cote optimale, ou l'approcher, début juillet.

d'être plus propres ; la loi dit que les gens de l'amont ont l'eau et doivent la laisser s'écouler. Mais il s'agit de cohésion nationale ! »

Dominique Faure se déclarait « extrêmement tolérante pour la gouvernance de l'eau, ce bien commun ». Elle exprimait son credo : « la sécheresse nous impose une

totale solidarité. Si elle est déjà en œuvre dans la gestion, cette solidarité s'exprimera plus facilement ! ». La tolérance aurait donc des limites. Avec, pour conclusion, cette perspective : « toutes les propositions qui émaneront de ce beau Parlement rural, je les prendrai en notes ».